



The Secretariat of the Pacific Regional Environment Programme



What is SPREP ?

SPREP is an intergovernmental organisation that works to protect and improve the Pacific Islands' environment and promote sustainable development and cooperation.

What does SPREP do ?

In collaboration with member countries and territories, SPREP develops and operates projects throughout the Pacific to :

- protect the natural heritage and resources of the Pacific Islands
- reduce marine and land-based pollution
- strengthen capacity to respond to climate change, variability and sea level rise
- increase capacity to achieve sustainable development
- develop human resources in communication, information, education for sustainable development, and policy development

Working together

SPREP seldom works on its own. SPREP works with partners at all levels, often serving as a mechanism to link them. It develops effective partnerships with regional and international organisations, member countries and territories, civil society and the private sector, to increase the impact of its work.

Challenges for the Pacific

- Poverty
- Population growth
- Freshwater
- Land degradation
- Climate change and sea level rise
- Waste
- Vulnerability of small island states
- Invasive species
- Overharvesting of natural resources
- Good governance
- Knowledge management



SPREP Members

American Samoa
Australia
Cook Islands
Federated States of Micronesia
Fiji
France
French Polynesia
Guam
Kiribati
Marshall Islands
Nauru
New Caledonia
New Zealand
Niue
Northern Marianas
Palau
Papua New Guinea
Samoa
Solomon Islands
Tokelau
Tonga
Tuvalu
United States of America
Vanuatu
Wallis & Futuna Islands

Action Plan for Managing the Environment of the Pacific Islands Region (2005 - 2009)

The Action Plan embodies the vision of SPREP members for the long-term management of their shared environment to achieve sustainable development.

Endorsed at the 15th SPREP Meeting in French Polynesia in September 2004, the Plan highlights key focus areas as : *natural resource management, pollution prevention, climate change and ozone depletion.*

The Plan addresses a number of cross-cutting areas to support members build the capacity of Pacific Islanders to undertake sustainable environmental management. These include integrated policy, planning and partnerships, environment monitoring and reporting and multilateral environment agreements and processes.

The priorities and focus areas of the Plan are reflected in SPREP's new structure of two programmes : Island Ecosystems and Pacific Futures.

Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement



Qu'est-ce que le PROE ?

Le PROE est une organisation intergouvernementale chargée de protéger et d'améliorer l'environnement des îles du Pacifique et de promouvoir le développement durable et la coopération.

Que fait le PROE ?

Le PROE élabore et gère des projets dans toute la région en collaboration avec ses pays et territoires membres pour :

- protéger le patrimoine naturel et les ressources des îles du Pacifique
- réduire la pollution marine et terrestre
- renforcer la capacité d'intervention face aux changements climatiques, à la variabilité du climat et à l'élévation du niveau de la mer
- améliorer les capacités nécessaires à l'avènement du développement durable
- développer les compétences en matière de communication, d'information, d'éducation pour le développement durable et d'élaboration de politiques.

Un travail de collaboration

Le PROE travaille rarement seul. Il collabore avec des partenaires à tous les niveaux et sert souvent de lien entre ceux-ci. Il forme de solides partenariats avec les organisations régionales et internationales, les pays et territoires membres, la société civile et le secteur privé, pour accroître l'impact de ses activités.

Défis pour le Pacifique

- Pauvreté
- Croissance démographique
- Eau douce
- Dégradation des terres
- Changements climatiques et élévation du niveau de la mer
- Déchets
- Vulnérabilité des petits États insulaires
- Espèces envahissantes
- Surexploitation des ressources naturelles
- Bonne gouvernance



Membres du PROE

Australie
États fédérés de Micronésie
États Unis d'Amérique
Fidji
France
Guam
Îles Cook
Îles Marshall
Îles Salomon
Kiribati
Mariannes du Nord
Nauru
Nioué
Nouvelle-Calédonie
Nouvelle-Zélande
Palaos
Papouasie-Nouvelle-Guinée
Polynésie française
Samoa
Samoa américaines
Tokelau
Tonga
Tuvalu
Vanuatu
Wallis-et-Futuna

Plan d'action pour la gestion de l'environnement de la région du Pacifique (2005 - 2009)

Le Plan d'action incarne la vision partagée des membres du PROE quant à la gestion à long terme de leur environnement dans la perspective du développement durable.

Approuvé à la 15^e Conférence du PROE, qui s'est tenue en septembre 2004 en Polynésie française, ce plan définit des domaines d'action privilégiés tels que la gestion des ressources naturelles, la prévention de la pollution, les changements climatiques et l'appauvrissement de la couche d'ozone.

Il couvre un certain nombre de domaines intersectoriels destinés à renforcer la capacité des Océanien à gérer durablement leur environnement, à savoir : politique, planification et partenariats intégrés ; suivi environnemental et rapports sur l'environnement ; accords et processus multilatéraux sur l'environnement.

Les priorités et domaines d'action privilégiés du plan sont reflétés dans la nouvelle structure du PROE axée autour des programmes Écosystèmes insulaires et Avenirs océaniens.